

Portant validation du devis de EQUIP'CITÉ pour l'achat de praticables et accessoires pour l'aménagement du projet Jules Ferry.

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de EQUIP'CITÉ pour l'achat de praticables et accessoires pour l'aménagement du projet Jules Ferry.

Considérant que la proposition de EQUIP'CITÉ est la mieux disante.

DÉCIDE :

De valider le devis de EQUIP'CITÉ pour l'achat de praticables et accessoires pour l'aménagement du projet Jules Ferry d'un montant de 11.674 ,51 € HT.

signé électroniquement le 04/10/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

